

Règlement du championnat d'Europe postal

écrit par Webmestre AJEC | 12 octobre 2013

Nouvelle structure du Championnat d'Europe individuel Postal

Championnat d'Europe Postal : Open

Il s'agit de sections de 4 joueurs, deux parties contre chaque adversaire. Démarrage continu.

Les joueurs éligibles à ces tournois sont :

- a) Les joueurs nouveaux à l'ICCF ou sans classement
- b) Les joueurs avec un classement inférieur à 2100 au moment du démarrage du tournoi.

Championnat d'Europe Postal : Semi-Finales

Il s'agit de sections de 6 joueurs , deux parties contre chaque adversaire. Démarrage continu.

Les joueurs éligibles à ces tournois sont :

- a) Les joueurs classés à 2100 et plus au moment du démarrage du tournoi.
- b) Un joueur sans classement ICCF nommé par sa fédération avec des arguments montrant qu'il est de force suffisante pour jouer à ce niveau.

Championnat d'Europe postal : Finale

Il s'agit de sections à 13 joueurs, une partie par adversaire. L'organisateur a la possibilité de changer ce nombre entre 11 et 17. Les démarrages de ces tournois sont à la convenance de l'organisateur.

Les joueurs éligibles à ces tournois sont :

- a) Les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} de la précédente finale
- b) Les 1^{er} et 2^{ème} des sections Semi-finales.

Si le nombre de qualifiés excède 17, l'organisateur peut prendre les joueurs dans l'ordre de priorité suivant :

- 1) Tous les joueurs qualifiés qui n'ont pas pu être pris dans la précédente finale.
- 2) Le 1^{er} de la précédente finale
- 3) Le 1^{er} de chaque section Semi-Finales
- 4) Le 2^{ème} de la précédente Finale
- 5) Le 2^{ème} de chaque section Semi-Finales
- 6) Le 3^{ème} de la précédente finale.

Les qualifications pour une finale ne peuvent être reportées qu'une fois.

Traduit par Michel LECROQ